



Genève, le 2 avril 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de la cohésion sociale et du département de la culture et du sport de la Ville de Genève

Dix mesures fortes pour lutter contre la violence dans le football amateur

La deuxième plénière des Etats généraux du sport sur la violence dans le football amateur a eu lieu le 1er avril en fin de journée à la HEG-Genève. Dix mesures fortes ont ainsi été présentées aux clubs de football ainsi qu'aux communes genevoises pour lutter contre ce fléau.

Suite à des violences graves survenues sur les terrains de football genevois aux mois de juin et septembre 2018, la première séance plénière des Etats généraux du sport a eu lieu le 28 novembre 2018 dans le but de trouver un accompagnement pérenne aux situations de violence dans le football amateur.

Dans la foulée de cette assemblée, trois groupes de travail ont été créés. Animés par des consultants externes, ils se sont penchés sur les thèmes suivants: charte et règlements, gestion des publics et formation. Les séances des groupes de travail se sont tenues durant le mois de janvier 2019 et ont débouché sur dix mesures volontaristes. Leur mise en place, en partenariat avec les acteurs du football genevois, peut être effectuée rapidement.

«Associer l'ensemble des partenaires sportifs dans un processus participatif était absolument nécessaire pour parvenir à des solutions durables et partagée », insiste M. Sami Kanaan, maire de la Ville de Genève. «Car la problématique de la violence dépasse largement le cadre du terrain de football. Elle nécessite à la fois de changer certaines mentalités et d'apporter le soutien et les outils nécessaires à des bénévoles qui appellent un changement de leur vœux».

«C'est une véritable feuille de match que les autorités, politiques et du football, présentent ensemble», relève M. Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé de la cohésion sociale (DCS). Pour M. Apothéloz, l'action est collective et elle vise à allier prévention et répression. «Parmi les mesures, celle qui fournit des compétences en médiation à l'ensemble des entraîneurs et des arbitres est singulière. Quand les entraîneurs s'adressent à leurs joueurs, ils doivent trouver cet équilibre subtil entre les mots qui motivent, sans tomber dans des mots qui incitent à l'agressivité.»

Les dix mesures:

1. Création d'un module de formation afin de donner des outils de médiation à l'ensemble des acteurs et actrices concerné-e-s
2. Reconnaissance des compétences en proposant une formation certifiée aux dirigeant-e-s
3. Mise en place d'une politique de communication coordonnée et homogène sur l'ensemble du territoire cantonal

4. Création d'un observatoire du football et d'une plateforme d'échanges avec analyse et synthèse
5. Création d'une charte cantonale destinée à l'ensemble des publics entourant les clubs
6. Création d'un règlement qui sanctionne en cas de non-respect de la charte
7. Nomination d'un responsable Fair-Play dans chaque club avec la responsabilité de sensibilisation, prévention et sanction
8. Amélioration du dialogue et des échanges entre les clubs et les arbitres
9. Amélioration de la coordination entre les différents acteurs pouvant intervenir à titre préventif (BRIC, police municipale, travailleurs sociaux) et les clubs
10. Valorisation de la plateforme *Club Corner* de l'ASF

Pour toute information complémentaire:

- *M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 078 674 69 95;*
- *M. Félicien Mazzola, conseiller de direction, département de la culture et du sport de la Ville de Genève, T. 079 542 66 50.*